Picardie

GRANDES CULTURES

BULLETIN TECHNIQUE N°02
le 10 février 1994

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

Imprimerie SRPV : Directeur Gérant B. MATHON ISSN 0757 6609

CEREALES	**– Fongicides céréales**
EXPERIMENTATION	**– Notre compte-rendu 93 est encore disponible**

CEREALES

RESUME DE CAMPAGNE

1993, une grande année pour certaines maladies

- maladies du pied : Piétin moyen (voir AA n° 1),
- septorioses : des attaques spectaculaire avec des nuisibilités de 15 à 20 qtx,
- oïdium : pression moyenne,
- fusariose des épis : année qui ne restera pas dans les mémoires,
- rouille jaune : particulièrement agressive dans le nord,
- helminthosporiose : maladie sur orge la plus souvent préoccupante,
- rhynchosporiose : son retour semble se confirmer.

LES ENJEUX

Viser le potentiel et la régularité

1) Rechercher une polyvalence pied-feuille.

2)Rechercher la préventivité : attention en intervention tardive sur oïdium.

3) Evaluer les risques pour adapter le traitement en utilisant les outils disponibles (oeil, Avertissements, modèles, kit).

4) Ne pas oublier l'intérêt des associations triazoles + contact.

5) Rechercher le meilleur compromis performance-persistance des produits : attention au sous dosage.

6) Gérer les résistances (oïdium).

Morpholines : à réserver uniquement aux variétés sensibles ou en cas de fortes pressions (1 morpholine par parcelle).

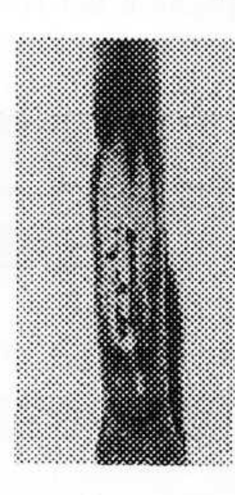
Si une nouvelle intervention est nécessaire, préférer des associations triazoles + éthyrimol.

Pas de morpholine à partir de début épiaison.

Triazoles : si possible, se limiter à 1 triazole par parcelle. Si 2 triazoles sont appliquées par parcelle, en associer au moins une avec un contact.

LES PARASITES

Le piétin-verse



– Un large point a été réalisé dans notre dernier bulletin.

– Il faudra juger de l'opportunité d'un traitement et choisir alors le produit et la dose en fonction des risques.

Matière active	Dose	Jugement	Observation
cyprodinil	1 kg/ha	++ (+)	Bons résultats quel que soit le type de souche. Respecter la dose homologuée en cas de risque piétin élevé.
bromuconazole (GRANIT)	1.5 l/ha	+(+)	A pleine dose, comportement régulier quel que soit le type de souche.
Base prochloraze	450 g ou plus/ha	++	Bonne efficacité en situation souches rapides et souches lentes non résistantes. A réserver aux secteurs sud de l'Aisne et Oise (voir AA n°1)
		+	Efficacité très insuffisante en situation à souches lentes résistantes = Somme, nord de l'Aisne.
époxiconazole (OPUS) flusilazole	1.5 l/ha	+ (+)	– Justifié en cas de pression piétin modérée, en situation à souches rapides. – Pour une efficacité piétin, respecter la pleine dose et non la dose feuille.

++ : bonne efficacité + : efficacité insuffisante
(+) : à confirmer

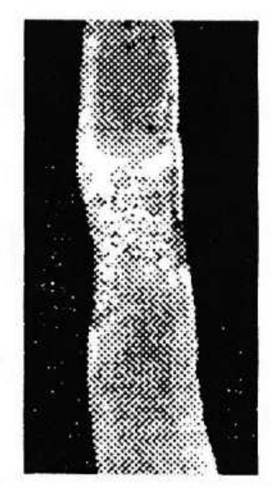
80 Amiens 02 60

Publication périodique
Abonnement annuel : 220 F
CPPAP 1823 AD

Ministère de l'Agriculture
DRAF
Service Régional de la Protection des Végétaux
Cité Administrative - 56, rue Jules Barni
80040 AMIENS CEDEX 1
Tél. 22 92 51 27 - Fax : 22 91 62 59



P53



Septorioses

■ Les risques : C'est la maladie qui cause régulièrement les dégâts les plus graves dans la région et qu'il faut toujours prendre en compte (si 10 % des F3 présentent des symptômes).

Cette année, l'évolution de quelques situations à risques sera jugée avec l'aide du modèle PRESEPT.

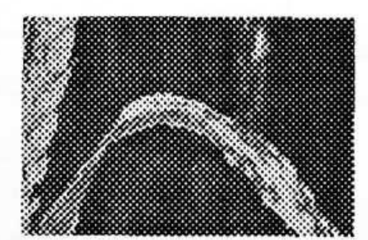
Il faut adapter le produit en fonction du risque : en cas de maladie bien implantée, il faudra recourir à une triazole performante, à sa dose pleine.

La dernière campagne a fait la différence entre les qualités des spécialités, du moins en ce qui concerne les rouilles et septorioses. Seules les plus efficaces ont tiré leur épingle du jeu.

Matière active	Jugement
Dans les anciens produits : les valeurs sûres	
– tébuconazole de Bayer (Horizon, Aurore)	++
– héxaconazole de Sopra (Planète, Jupiter, Sirius)	++
– cyproconazole de Sandoz (Alto, Paindor, Spot vendu par Procida)	++
Parmi les plus récents	
– fenbuconazole (Ténéré, Troïka, Nordika) (++ : bon préventif)	++
– tétraconazole (Eminent, Eminent star de DowElanco, Arpège, Arpège Epi de Sipcam) (++ : si appliqué en préventif et suffisamment tôt)	++
Les nouveautés	
– époxiconazole de BASF (Opus, Opus team, Tango) (rémanence de 4 semaines sur septoriose et 5 sur rouille brune)	+++
– metconazole de Agrishell (Caramba) (rémanence de 5 semaines sur rouille brune) (légère supériorité par rapport à Horizon sur fusariose)	++
– cyprodinil de la Quino (Unix)	+

+++ : très bonne efficacité ++ : bonne efficacité
+ : efficacité insuffisante (+) : à confirmer

L'Oïdium



■ Les risques : Les années à hiver doux, la maladie peut être fortement installée dès l'automne et en fin d'hiver et provoquer des chutes de rendement conséquentes (10 q/ha). Dans de telles situations, nous avons montré dans nos essais qu'il était rentable de traiter cette maladie dès le stade épi 1 cm avec un produit performant (morpholine et/ou pipéridine).

Les risques sont d'autant plus élevés que les variétés sont sensibles (Ritmo, A pollo, Fortal, Thésée, Sidéral, Récital).

Cette maladie est moins fréquemment dommageable que la septoriose.

Il faudra observer :

– Avant montaison : traitement si au moins 90 % des feuilles de la base présentent plus de 10 % de surface couverte par l'oïdium.

– A partir du stade 1 noeud : traitement si plus de 50 % des F3 avec 4 à 5 coussinets d'oïdium actif.

Il faudra adapter le produit au risque.

– Les morpholines (fenpropimorphe) et pipéridines (fenpropidine) sont les plus efficaces tant en préventif que curatif ; le tridémorphe (morpholine) est efficace mais peu rémanent.

– éthyrimol présente une bonne efficacité et un intérêt dans des stratégies d'alternance de produit (en cas de double application antioïdium) pour éviter l'installation de phénomène de résistance.

– Les triazoles les plus anciennement utilisées (propiconazole, flutriafol, triadiménol) sont devenus peu efficaces.

– Les triazoles les plus présentes ont une efficacité intermédiaire entre deux groupes.

Les nouveauté 93/94 :

Produits	Jugement
UNIX de la Quino (cyprodinil)	+(+) (à retravailler cette année)
OPUS TEAM de BASF	++
HALLEY de SOPRA	++ (intérêt dans l'alternance des produits antioïdium) (rémanence 4 à 5 semaines sur rouille brune))

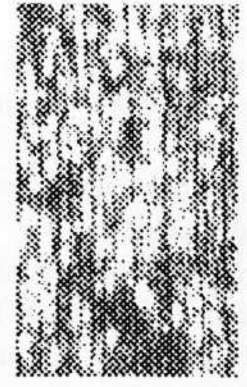
++ : bonne efficacité + : efficacité insuffisante
(+) : à confirmer

Rouille jaune

■ Les risques :
On traite si la maladie est présente.
Le risque est élevé dans le cas de variétés sensibles (Récital, Thésée) en cas de présence de la maladie dans l'environnement immédiat.



Rouille brune



■ Les risques : On traitera à l'apparition des premières pustules sur F1.

APPRO 93/94 : Evolution du marché fongicides céréales
SPECIALITES AUTORISEES (01.09.92 au 31.12.93)

En octobre 92

Polka (Schering) : 100 g/l de carbendazime et 37,5 g/l de fenbuconazole. Autorisé à 2 l/ha contre Septorioses, Rouille brune et Rouille jaune du blé, (ainsi que Sclérotiniose des crucifères oléagineuses).

Sargass (Schering - commercialisation non immédiate) lui est identique.

Nordika : 400 g/l de prochloraze et 60 g/l de fenbuconazole. Autorisé à 1,25 g/ha contre Piétin-verse, Rouille brune et Rouille jaune du blé, ainsi qu'à 1 ha/l contre Septoriose du blé.

Béret (La Quino) : 125 g/l de fenpiclonil et 50 g/l d'anthraquinone. Autorisé à 0,4 l/q contre Carie, Fusarioses et Septoriose du blé, ainsi que contre l'Helminthosporiose de l'orge.

Simafor (Ciba - commercialisation non immédiate) lui est identique.

En décembre 92

Meltop 500 (Ciba) : 125 g/l de propiconazole et 500 g/l de fenpropidine. Autorisé à 1 l/ha contre Oïdium, Rouille brune, Rouille jaune et Septorioses du blé, ainsi que contre Helminthosporiose et Rhynchosporiose de l'orge.

En février 93

Lospel (DowElanco) : 125 g/l de tétraconazole. Autorisé à 0,12 l/q contre le Charbon nu de l'orge.

Opus (Basf) : 125 g/l d'époxiconazole. Autorisé à 1 l/ha contre l'Oïdium, Rouille brune, Rouille jaune et Septoriose du blé ainsi que contre Helminthosporiose, Rouille naine et Rhynchosporiose de l'orge.

Opus team (Basf) : 84 g/l d'époxiconazole et 250 g/l de fenpropimorphe. Autorisé à 1,5 l/ha contre Oïdium, Rouille brune, Rouille jaune et Septoriose du blé, ainsi que Rouille naine, Helminthosporiose et Rhynchosporiose de l'orge.

En avril 93

Célest (La Quinoléine) : 25 g/l de fludioxonyl et 250 g/l de d'anthraquinone. Autorisé à 0,2 l/q contre Carie, Fusarioses et Septorioses du blé, ainsi que contre Helminthosporiose de l'orge - et anti-corbeaux. ***Célest CG*** (Ciba) lui est identique.

Azuthane (Rohm and Haas) : 50 g/l de fenbuconazole. Autorisé à 1,5 l/ha contre Rouille brune, Rouille jaune et Septorioses du blé. Commercialisation non immédiate.

En juin-juillet 93

Tango (Basf) : 125 g/l d'époxiconazole et 375 g/l de tridémorphe. Autorisé à 1 l/ha contre Oïdium, Rouille brune, Rouille jaune et Septorioses du blé, ainsi que contre Oïdium, Rhynchosporiose, Helminthosporiose et Rouille naine de l'orge. pas encore commercialisé pour la campagne 1993-94.

Réal, alias Concept 727 (Rhône-Poulenc Agro) : 200 g/l de triticonazole et 84 g/l d'anthraquinone. Autorisé à 0, 6 l/q contre Carie, Charbon nu, Fusarioses, Septoriose, Oïdium, Rouille brune, Rouille jaune du blé, ainsi que contre Fusariose, Charbon nu, Rouille naine, helminthosporiose, Rhynchosporiose et Oïdium de l'orge - et anti-corbeaux.

Unix (La Quinoléine) : 75 % de cyprodinil. Autorisé à 1 kg/ha contre Piétin-verse et Oïdium du blé.

Caramba (Agrishell) : 60 g/l de metconazole. Autorisé à 1, 5 l/ha contre les Septorioses, la Rouille brune et la Rouille jaune du blé.

En octobre 93

Arpège (Sipcam) : 100 g/l de tétraconazole. Autorisé à 1,25 l/ha contre Oïdium de l'orge (extention d'emploi).

Eminent (DowElanco) : 125 g/l de tétraconazole. Autorisé à 1 l/ha contre l'Oïdium de l'orge (extention d'emploi).

Opus (Basf) : Autorisé à 1,5 l/ha contre Piétin-verse (extention d'emploi).

Opus team (Basf) : Autorisé à 2 l/ha contre Piétin-verse (extention d'emploi).

Halley (Sopra) : 112 g/l d'éthyrimol + 67 g/l d'hexaconazole. Autorisé à 3 l/ha contre Oïdium, Rouille brune, Rouille jaune et Septoriose du blé.

Caramba (Agrishell) : Autorisé à 1,5 l/ha contre Septorioses, rouille jaune, rouille brune, Fusariose des épis et Oïdium du blé, Helminthosporiose, Rouille naine et Rhynchosporiose de l'orge (extention d'emploi).

Férial orge (Bayer) : 15 g/l de tébuconazole, 10 g/l de triazoxide + 350 g/l d'imidaclopride. Autorisé à 0,2 l/q contre Charbon nu et Helminthosporiose de l'orge.

Férial blé (Bayer) : 37,5 g/l de bitertanol + 175 g/l d'imidaclopride + 125 g/l anthraquinone. Autorisé à 0,4 l/q contre Carie, Fusarioses et Septoriose du blé traitement de semences et actions insecticides).

But (Rhône-Poulenc Agro) : 133 g/l de bromuconazole + 266 g/l d'iprodione. Autorisé à 1.5l/ha contre Oïdium et Septoriose pour le blé ; contre Oïdium, Helminthosporiose et Rhynchosporiose pour l'orge.

Daconil (ISK) : 75 % de chlorotalonil. Autorisé à 1,5 kg/ha contre Septorioses du blé.

Daconil Plus (ISK) : 100 g/l de carbendazime + 550 g/l de chlorotalonil. Autorisé à 2l/ha contre Rhynchosporiose de l'orge.

En décembre 93

Opus (Basf) : Autorisé à 1 l/ha sur fusariose des épis de blé (extension d'emploi)

Opus team (Basf) : Autorisé à 1.5l/ha sur fusariose des épis de blé (extension d'emploi)

P54